

# 3 informations pour bien commencer la journée : Techfugees, IA et Fizzy

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : le job dating de Techfugees, IA et la fin de Fizzy, l'assurance blockchain d'Axa.

---

## Techfugees organise un job dating pour les femmes réfugiées le 3 décembre

Techfugees organise le 3 décembre prochain un job dating afin de mettre en avant les compétences des femmes réfugiées accompagnées depuis mai au sein du programme #TF4Women. Ce fellowship a pour but de les mener vers un emploi dans l'industrie tech française.

C'est d'ailleurs pour cette raison que Techfugees propose de les rencontrer le 3 décembre prochain afin de leur proposer stage, CDD, CDI, etc. Leurs profils sont accessibles [à ce lien](#). Techfugees invite les entreprises intéressées par la rencontre à envoyer au préalable leur fiche de poste ou offre de collaboration à [fellowshipfrance@techfugees.com](mailto:fellowshipfrance@techfugees.com) avant le 27 novembre, en précisant à qui elle s'adresse.

# Il n'y a pas assez de spécialistes en IA

La capacité actuelle de formation de professionnels de l'intelligence artificielle, soit 4.000 par an, est encore insuffisante au regard des besoins du secteur, selon la fédération professionnelle du numérique Syntec. Cette capacité n'est que théorique, le taux de remplissage étant parfois loin de 100% du fait notamment d'une attractivité auprès des jeunes encore trop faible.

La Syntec relève que le besoin de diplômés supplémentaires est particulièrement net pour les formations du niveau licence (bac +3), le secteur n'ayant pas besoin uniquement d'ingénieurs et de chercheurs.

(Information AFP)

# Axa stoppe son expérience de contrat d'assurance sur blockchain

Le groupe Axa a arrêté son expérience de contrat d'assurance basé sur la blockchain, qui permettait aux passagers aériens de toucher une indemnisation en cas de retard de vol. La police d'assurance Fizzy était l'un des premiers cas d'usage de la blockchain pour un produit grand public, hors cryptomonnaies.

Ce protocole informatique permet de créer des sortes de grands registres virtuels, où des communautés d'utilisateurs enregistrent de manière infalsifiable leurs transactions ou leurs contrats.

L'indemnisation était déclenchée automatiquement si Fizzy détectait un retard de vol, notamment grâce aux informations disponibles sur les sites spécialisés. L'ensemble du processus, de la souscription de la police à la délivrance de l'indemnisation, était portée sans intervention humaine par la blockchain. Un an après son lancement en septembre 2017, Fizzy avait enregistré plus de 11.000 polices et réalisé une centaine d'indemnisations, selon les chiffres communiqués à l'époque par Axa.

(Information AFP)